

Cher (e) Collègue,
Conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu :

MARDI 22 OCTOBRE 2024 à 18 h 30
Salle du Conseil Municipal – 2 Ruelle de la mairie

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2024

1. Information du Conseil municipal conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT relatif aux délégations confiées au Maire
2. Protection sociale complémentaire – risque prévoyance
3. Complément à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) (*indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel*)
4. Mise en œuvre de la révision accélérée du Plan Local d'Urbanisme
5. Création d'un emploi non permanent d'agent technique polyvalent à temps complet
6. Contrat de maintenance et hébergement catalogue en ligne MICROBIB (bibliothèque)
7. Rapport d'activités 2023 de la Communauté de communes Norge et Tille
8. Demandes de subventions
9. Remise en location de l'ancienne boulangerie
10. SICECO – Remplacement des sources SHP par des sources LEDs (2ème tranche)

Questions diverses

Le 15 octobre 2024,



Le Maire,

Patricia GOURMAND

